RENFORCER L'ATTRACTIVITE MEDICALE

PRÉSENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
1 RUE DE LA VOIE FERREE
34360 SAINT CHINIAN

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET

Face aux caractéristiques de notre territoire, en accord avec son cadre stratégique et les axes de travail du Contrat local de santé et en complément des actions en cours de développement autour des conditions d'attractivités du territoire, il a été proposé que le Pays Haut Languedoc et Vignobles mette en œuvre une partie des actions préconisées par le comité d'attractivité départemental.
Pour cela, le CLS a créé début 2024 un groupe de travail composé de partenaires du territoire, permettant d'affiner les propositions du comité d'attractivité départemental. Ce groupe de travail était composé des CC du Minervois au Caroux, CC des Avant-Monts, CC Grand Orb, FECOP, la CPAM, DD ARS, 4 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), 3 professionnels de santé. Les réflexions partagées entre les membres du groupe ont permis de préciser les contenus de trois actions complémentaires :

- La création d'une cellule d'accueil composée de professionnels de santé, de partenaires institutionnels et de collectivités qui a pour fonction de répondre très rapidement aux questions d'un professionnel de santé souhaitant s'installer et lui proposer un accompagnement adapté et personnalisé à son projet professionnel.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication numérique et d'une identité visuelle au service de l'attractivité du territoire.
- La création d'un site internet dédié aux professionnels de santé présentant les caractéristiques du territoire, son offre de services, son offre de soins, en particulier les MSP, et permettant de diriger les professionnels de santé vers la cellule d'accueil.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Promouvoir notre territoire auprès des professionnels de santé.
- Fluidifier les démarches liées à l'installation.

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET

<u>Elaboration d'un site internet dédié à l'attractivité</u>
Afin que le territoire se donne les moyens d'attirer de nouveaux professionnels de santé, en particulier des médecins généralistes, il semble nécessaire d'une part de donner à voir la qualité de notre cadre de vie et d'autre part de faciliter leurs installations via le regroupement des informations nécessaires et la redirection vers la cellule d'accueil. La création d'un site internet dédié semble pour cela l'outil le plus efficace.
Les objectifs du site sont :

- Faire la promotion du territoire en mettant en avant le cadre de vie du territoire (paysages, offre de services, activités de pleine nature). Il ne s'agit pas d'un site touristique. L'idée est cependant de mettre en avant la qualité paysagère du territoire et son cadre de vie.
- Montrer le dynamisme du territoire en valorisant les structures d'exercices coordonnées (CPTS et MSP) et les professionnels travaillant en leur sein.
- Diriger les professionnels de santé vers la cellule d'accueil

<u>Elaboration d'une stratégie de communication numérique relative à l'attractivité médicale</u>
La stratégie de communication devra permettre de capter les professionnels de santé afin de les inciter à venir s'installer et exercer sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.
Les objectifs de la stratégie de communication sont :

- Définir une identité visuelle pour l'ensemble des outils de communication, y compris le site internet.
- Élaborer une stratégie de communication numérique adaptée au territoire, ses contraintes budgétaires et ses moyens humains et générant de la fréquentation vers le site internet dédié.

L'élaboration du site internet dédié à l'attractivité médicale ainsi que la stratégie de communication numérique seront assurés par des prestataires, sélectionnés par le groupe de travail. Afin de permettre l'actualisation du site, plusieurs membres du groupe de travail seront formés à la prise en main du site et assureront sa mise à jour régulière.

Création de la Cellule d'Accueil

L'objectif est de proposer à tout médecin, interne et professionnel de santé souhaitant s'installer sur le territoire un interlocuteur unique lui permettant de recevoir un accompagnement adapté et personnalisé à son projet professionnel. La Cellule d'Accueil disposera de la synergie des acteurs qui permettront l'actualisation et la circulation des informations vers les professionnels de santé.

En partageant leurs compétences, les professionnels de santé, les techniciens des Communautés de communes, les coordinateurs des MSP ou encore les chargés de mission santé ARS et CPAM assurent une complémentarité dans le projet, permettant d'avoir une vision d'ensemble, tout en étant au plus près des réalités territoriales.

Le fonctionnement de la cellule d'accueil, se veut souple et réactif afin de répondre au mieux au besoin du professionnel. Le numéro de téléphone renverra vers la coordonnatrice du Contrat Local de Santé, qui pourra s'appuyer au besoin sur des personnes « Référentes » sur le territoire et dans les institutions partenaires de la Cellule d'Accueil. Lors du premier contact, une fiche permettant de préciser le projet d'installation / la demande du professionnel de santé sera complétée par la coordonnatrice puis transmis aux référents de la Cellule d'Accueil.

Thématiques traitées	**Référents thématiques pour chaque Communauté de communes**
Aides à l'installation	ARS CPAM Coordonnatrices des MSP
Projets de santé et organisation des structures d'exercice coordonné	Coordonnatrices des MSP Coordonnatrices des CPTS
Besoins de médecins / professionnels de santé sur le territoire	
Offre de santé	Coordonnatrices des MSP Coordonnatrices des CPTS Communautés de communes
Offre de services	Communautés de communes

Plusieurs outils seront à la disposition de la coordonnatrice pour répondre à la demande :

- Une base de données avec les principales informations du territoire (offre de santé et de services, zonage des aides à l'installation, …) cette base de données sera accessible en ligne à l'ensemble des membres de la cellule d'accueil, qui pourront directement la mettre à jour.
- Une liste de personnes référentes membres de la cellule d'accueil, à mobiliser dans le cadre du projet d'installation.
- Un carnet d'adresses à contacter ponctuellement pour disposer d'informations sur des questions particulières (impôts, logement, …).

La coordonnatrice du CLS joue le rôle de première ligne d'accompagnement du professionnel de santé. Une fois le projet d'installation défini, le professionnel sera accompagné par les référents thématiques de la cellule d'accueil jusqu'à son installation effective.

La coordonnatrice du CLS et les référents thématiques concernés feront des points réguliers pour suivre l'avancée du projet d'installation. Ce sera aussi l'occasion de faire le point sur les demandes recueillies et les problématiques spécifiques rencontrées, les actualités du territoire en termes d'attractivité médicale, les points à améliorer pour favoriser l'installation des professionnels de santé et la gestion du site internet, discuter du fonctionnement même de la Cellule d'Accueil ou encore l'intégration d'un nouveau membre à la Cellule d'Accueil.

RESSOURCES

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION : **31 044.00 € T.T.C.**
FEADER/LEADER : **19 835.20 €** (63.89%)
Agence Régionale de Santé : **5 000 €** (16.11%)
Autofinancement : **6 208.80 €** (20%)

Ce projet a bénéficié du soutien du FEADER-LEADER